

ETE 2024

GIFFAUMONT
MARNE (51)

CAP SUR LE LAC DU DER 8/13 ANS

REF : 055 002 01

CENTRE ROGER GOVIN – Ligue de
l'enseignement de la Meuse
PRESQU'ILE DE ROUGEMER
7 CHEMIN DES MILLEPERTUIS
51 290 GIFFAUMONT

03 26 62 10 30



**ATTESTATION DE REUSSITE AU TEST D'AISANCE AQUATIQUE ET
CERTIFICAT PREALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES
OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE SEJOUR**

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour à 16h00 et seront repris le dernier jour à 10h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

Uniquement des formules avec rendez-vous sur place.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Diner

Dernier repas inclus : Petit-Déjeuner

SITE

► Situation géographique :

Le Lac du Der Chantecoq, le plus grand lac artificiel d'Europe est un plan d'eau exceptionnel pour la pratique des sports nautiques dans un environnement naturel préservé.

Le centre est situé au bord du Lac du Der, sur la presqu'île de Rougemer, dans une zone de loisirs aménagée. Il bénéficie d'installations sportives de qualité intégrées dans un complexe jouxtant le centre (gymnase, terrains multisports, base de voile).

► Cadre de vie : ...

Le centre possède sa propre école de voile agréée (E.F.V) disposant d'une équipe de moniteurs diplômés. Un grand gymnase permet également de pouvoir mener des activités sportives en salle. Le centre est doté

de salles d'activités, d'une salle de détente, d'une salle de restauration en self-service avec terrasse donnant sur le lac.

► Effectif du groupe :

L'hébergement tout confort est proposé en chambres de 4 à 5 personnes avec toilettes et salle d'eau privatives.

ACTIVITES

CAP SUR LE LAC DU DER !





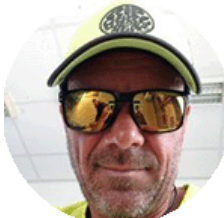


Le lac devient un immense terrain de jeux pour cette colo à dominante sportive. L'occasion de découvrir des activités nautiques en multi-supports : optimist, catamaran, planche à voile, dériveur double (selon niveau), dragon boat, canoë-kayak ou stand-up paddle selon les conditions de navigation. Sortie vélos à la journée sur piste cyclable, Wave Board, rallye sportif et baignade compléteront cette aventure.

► Documents obligatoires liés aux activités :

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique ET certificat médical préalable à la pratique des activités physiques

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

Le Directeur du centre : Laurent 	Adjointe de direction : Anne 	Responsable école de voile : Olivier 
Educateur Nature, Voile, Sports : Rémi 	Educateur Voile : Régis 	Nature Environnement : Aline 
Dream team Hébergement et restauration : Béatrice, Maryse et Sophie. 		

► Vie collective :

La vie collective est organisée de manière à respecter les besoins et les rythmes de votre enfant, avec le souci permanent de sa sécurité, de son bien-être, ceci pour favoriser son épanouissement et lui permettre d'être autonome dans la limite de ses possibilités.

- **Le lever et le petit déjeuner sont individualisés ; l'enfant compose lui-même son petit déjeuner servi sous forme de buffet.**
- **Les repas : nous veillons tout particulièrement à la diversité des menus proposés ; nous n'oublions pas de lui faire déguster des plats régionaux.**
- **Un temps personnel**, après le repas, permet, à ceux qui le souhaitent, de **se reposer**, et aux autres de **participer à des activités individuelles**, ou par **petits groupes** ; petites courses pour acheter cartes postales ou timbres.
- **Une salle d'activités**, s'ouvrant sur un terrain de jeux extérieurs, offre aux enfants la possibilité de s'exprimer librement, avec le concours discret des animateurs.
- **Chaque soir**, les enfants prennent une **douche**.
- **Les traitements médicaux sont délivrés par un assistant sanitaire diplômé** qui travaille en liaison avec les médecins habituels du centre. Nous vous remercions de fournir une copie de l'ordonnance du médecin avec le traitement.

Privilégiez le courrier pour correspondre avec votre enfant, vous pouvez également utiliser le blog pour y déposer des messages. L'équipe les imprimera et les remettra ensuite à votre enfant.

L'enfant sera bien sûr libre d'écrire, par ailleurs, autant de fois qu'il le souhaitera. N'hésitez pas à lui fournir une enveloppe timbrée avec l'adresse pré-remplie.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, l'équipe mettra en place un blog dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► La réussite du séjour dépend aussi de l'information préalable donnée aux enfants.

Il est indispensable que tous prennent connaissance de cette fiche qui a été réalisée à leur intention.

Vous devrez fournir un certificat médical de non contre-indication pour l'ensemble des activités prévues et l'attestation de réussite au test d'aisance aquatique.

► Trousseau spécifique

* petit sac à dos adapté à la taille de l'enfant indispensable * chapeau et lunettes de soleil * crème solaire * une bonne paire de baskets pour les balades * **sandalettes en plastique et tennis usagées** pour les activités nautiques * pantoufles * vêtement de pluie * gourde * lampe de poche (voir aussi la fiche de trousseau).

Le linge de lit est fourni par le centre (mais pas le linge de toilette). Sauf accident, il n'est pas prévu de laver le linge des enfants pendant le séjour.

► Argent de poche

10 € par semaine paraissent largement suffisants. Les parents placent l'enveloppe d'argent de poche renseignée avec les documents administratifs de l'enfant à remettre sur le centre (ou au convoyeur en cas de transport). Pendant le séjour, l'argent est centralisé par le directeur dans des enveloppes personnalisées : l'enfant peut retirer l'argent dont il a besoin pendant les temps de sorties.

► Santé

Ne nous communiquez qu'une copie du carnet de santé de votre enfant. Les médicaments sont donnés par un assistant sanitaire diplômé, à condition que soit fournie la prescription correspondante. Détailler au maximum vos commentaires sur la fiche de renseignement (allergies, sommeil, énurésie...), pour permettre à notre équipe d'accueillir au mieux votre enfant.

► Utilisation du téléphone portable

Sa fourniture est déconseillée. Si toutefois c'était le cas, l'équipe se réserve le droit d'en faire la collecte et de ne les mettre à disposition que sur certains créneaux dédiés. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre association.

► Objet de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp4, bijoux, téléphone portable, console etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Le centre est assuré à l'APAC, assurance de la Ligue de l'Enseignement : responsabilité civile, assurance de dommages, assistance, assurance de personnes « Accident corporel ».

En cas de nécessité, le rapatriement sanitaire de votre enfant est couvert par notre assurance.

En cas de renvoi du séjour, les frais seront entièrement à votre charge.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à renvoyer obligatoirement 15 Jours avant le début du séjour par mail à vpt55@fol55.com :

- Copie de carte d'assuré social ou attestation CPAM
- Copie de la Fiche de renseignements médicaux et individuels
- Copie de l'Attestation de réussite test d'aisance aquatique (voir document joint)

L'ensemble des documents originaux sont à glisser dans le carnet de voyage de l'enfant, dans son sac.

RAPPEL : l'enfant doit avoir validé son test d'aisance aquatique avant d'être admis sur le séjour

Documents à remettre le jour du départ :

- Certificat médical d'aptitude aux activités physiques
- Copie du carnet de santé (état vaccinal à jour)
- Copie de la carte vitale + mutuelle ou CMU
- Ordonnance et traitement si nécessaire
- Autorisation droit à l'image
- Fiche de trousseau complétée
- Enveloppe d'argent de poche avec mention du montant de la somme qu'elle contient

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** (*rayez la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le

ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

Nom et prénom du mineur :

Date du test :

Aptitudes vérifiées et acquises :

1. En référence à l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles et à l'arrêté du 25 avril 2012 :

(Mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- secondes Réaliser une sustentation verticale pendant 5
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau
ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

2. En référence au code du sport :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive, voile, organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physiques ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- Nager 25 mètres
-pour la pratique du canoë, du kayak et de la nage en eau vive
-pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Nager 50 mètres
pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



Signature :



PLAN D'ACCES :

**CENTRE ROGER GOVIN – Ligue de l'enseignement de la Meuse
PRESQU'ÎLE DE ROUGEMER
7 CHEMIN DES MILLEPERTUIS
51 290 GIFFAUMONT**

